



# LE TRAIT D'UNION

N° 8 - Juin 2003



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

## Editorial :

**Comme c'était prévu**, les beaux jours sont revenus... Je ne sais pas pourquoi, j'ai parfois peur qu'au Printemps, les bourgeons des arbres ne soient pas au rendez-vous... Au mois d'avril, je regardais inquiet les platanes de la place de la Mairie... On aurait dit que quelqu'un les avait retourné, les racines vers le ciel et les branches enterrées ! Mais non, c'étaient juste les employés municipaux qui avaient procédé à l'élagage de rigueur et la nature est bien faite.

**Comme c'était prévu**, le parc du château a ouvert... Enfin ! Mais malgré le retard, les enfants sur les balançoires ne pensent plus à l'attente énervante pour tout le monde désormais oubliée. Les conseillers municipaux constituant la sous-commission « fleurissement » y ont planté de fleurs et arbustes, respectez les végétaux et n'hésitez pas à rejoindre le groupe de volontaires engagés dans leur action d'embellissement du village.

**Comme c'était prévu**, les animations saisonnières vont faire bouger l'été brassagais... La commission municipale « animation », le Syndicat d'Initiative, le Comité des Fêtes... ont cette année trouvé un renfort de choix dans l'association « Ciné Loisir Arts Populaires » qui vient apporter une touche culturelle supplémentaire avec des animations inédites et originales dans ses « rendez-vous de la marquise ».



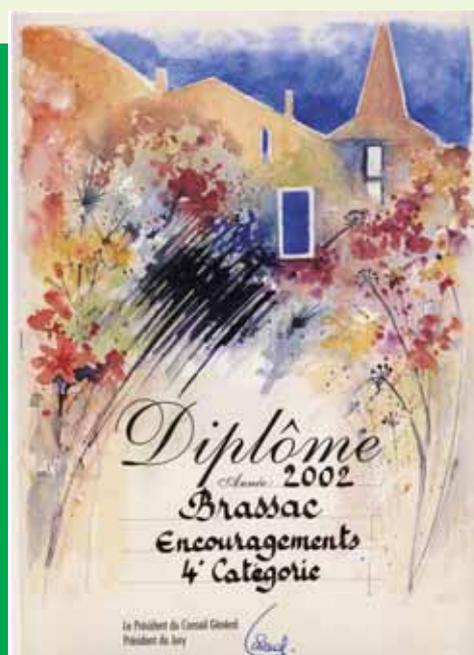
**Comme c'était prévu**, les travaux continuent pendant l'été... Le château d'eau de Veyrié est presque terminé, la place Saint Blaise a commencé son toilettage.....

**Comme c'était prévu**, les expositions fleurissent elles aussi dans la salle des pas perdus de l'Hôtel de ville... Venez y jeter un coup d'œil, il y a toujours de jolies œuvres exposées.

**Comme c'était prévu**, je conclus en vous souhaitant de bonnes vacances... À l'ombre des feuilles des platanes de la place de la Mairie !

Marc Durand

## Environnement :



### FAITES FLEURIR BRASSAC

La municipalité souhaite améliorer le cadre de vie des brassagaises et brassagais et offrir un accueil souriant à nos visiteurs.

Certaines constructions inesthétiques sont ou seront démolies ou réhabilitées (lavoir Lafourtonarié, mille-clubs, étude d'aménagement du centre ville...).

Rendre agréable le village c'est aussi fleurir balcons fenêtres, devant de porte, balayer son trottoir...

La commission fleurissement, récompensée en 2002 par le jury départemental (voir diplôme ci-dessus), poursuit cette saison ses efforts. Elle souhaite la participation de toutes et tous, une commission extra-municipale va ainsi être constituée et nous vous invitons à contacter les responsables par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie.

## Le mot du maire

Les juniors du rugby sont champions de France. Les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants peuvent être fiers de cette rare performance. Cet honneur rejaille sur nous tous.

A Objat, pour la finale, sur le bord du terrain, au cours d'un match exemplaire d'abnégation et d'esprit sportif, en communion avec les nombreux supporters, j'ai eu le sentiment que nous démontrions le meilleur de notre amour du village et ses valeurs solidaires... J'en suis fier à mon tour !

Damien Cros.

# Conseils Municipaux

## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2003

**Adhésion au S.D.E.T.** des Communautés de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc et des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune. Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Comité du Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (S.D.E.T.) en date du 11 décembre 2002 portant décision d'accepter l'adhésion des Communautés de Communes de la Montagne du Haut Languedoc et des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune. Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur ces demandes d'adhésion.

Projet traverse village du Bez : adoption plan de financement et demande de subvention D.G.E. dotation 2003. Après avoir pris connaissance de l'estimation financière relative au projet d'aménagement de la traverse du village du Bez, qui s'étend sur les deux communes de Brassac et du Bez, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres : arrête le plan de financement ci-après : Montant des travaux HT : 294.824,32 . La Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire du Bez à déposer, sur le contingent de la commune de Brassac, un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement programmation 2003. Autofinancement commune de Brassac : 54.078,68.

**Acquisition terrain « Croix de Castres »** : Sur proposition de la Commission des Travaux ; après négociation avec le propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée section A numéro 698 ; afin d'aménager l'accès aux habitations ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'acquérir une bande de terre issue de la parcelle section A n° 698 d'une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> au prix de 1,52 euro le m<sup>2</sup>.

**O.P.A.H. actions d'accompagnement** : Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 07 octobre 2002, le Conseil Municipal avait défini le taux de subvention concernant la réfection des façades incluses dans le périmètre situé entre les deux ponts et celles de la Place Saint-Blaise. Toutefois l'aide pour les propriétaires des habitations ayant trois façades n'avait pas été évoquée. Oui l'exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, pour les propriétaires d'immeubles ayant trois façades, fixe à : 20 % du montant des travaux avec un montant de subvention plafonné à 600 euros pour la réfection peinture ; 25 % du montant des travaux avec un montant de subvention plafonné à 1000 euros pour les enduits.

**Réfection toiture ancienne usine chemin de La Catalanié** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : décide de solliciter auprès du Conseil Général, une subvention départementale dans le cadre des « Fonds de Développement Territorial » pour la réfection de la toiture de l'ancienne usine sise chemin de La Catalanié ; arrête le plan de financement ci-dessous : Montant des travaux HT: 28.279,00 Autofinancement : 23.076,00.

**Demande subvention D.G.E. programme 2003** : Acquisition camion polybenne Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer le camion-benne des services techniques acheté par la Commune en 1984. Cette acquisition, au titre de la Dotation Globale d'Equipement Programme 2003, Catégorie 3 « Acquisition de matériel d'entretien du patrimoine communal » pourrait bénéficier d'une aide financière. Arrête le plan de financement ci-dessous : Montant HT du camion avec benne transporteur: 46.300,00 Autofinancement : 30.507,30.

### **Questions diverses ;**

- Décision est prise de maintenir le stationnement en zone bleue sur une partie de l'Allée du Château.
- Un courrier sera adressé à Monsieur le Préfet du Tarn pour l'informer que le Conseil Municipal ne remet pas en cause l'opportunité du P.P.R. relatif au risque d'inondation sur l'Agoût, mais s'interroge sur la cohérence des limites entre les divers zonages et entre les zones bleues et rouges dans l'agglomération et notamment celles de la rive droite en aval du pont neuf.
- Dans le cadre de la convention signée entre la commune et l'association paroissiale de Brassac, un comité de gestion de la bibliothèque est mis en place composé : Des délégués de droit : Le Conseiller Général du Canton ; Le Président de l'Association Paroissiale ; Le Maire ; Les Bénévoles de la Bibliothèque. Des délégués nommés : Deux pour l'Association Paroissiale ; Deux pour la Commune qui sont : Madame Elisabeth VIDAL-ROQUE Adjointe à l'Education, Monsieur Marc DURAND Adjoint à la Culture.
- Acquisition d'un four micro-ondes et d'un presse-agrumes pour la cantine.
- Accord pour accueillir dans le cadre du Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (C.L.A.E.) les enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés dans une autre école. En effet le C.L.A.E. a été mis en place, dans le cadre du contrat temps libre, pour toutes les familles de la commune.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2003

**Vente garage chemin de La Catalanié** : Après avoir pris connaissance des deux offres d'achat du garage sis Chemin de La Catalanié. Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal : décide de vendre à Monsieur et Madame Jean-Claude DURAND, propriétaires d'une maison au 42 avenue du Sidobre, la parcelle cadastrée section AE n° 141.

**Réfection toitures sanitaires camping « La Lande »** : demande subvention départementale Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : décide de solliciter auprès du Conseil Général, une subvention départementale dans le cadre des « Fonds de Développement Territorial » pour la réfection des toitures des sanitaires du camping de «La Lande»; arrête le plan de financement ci-dessous : Montant des travaux HT : 21.322,71 Autofinancement : 17.399,34.

### **Questions diverses :**

- Les commerçants de la rue des Barris n'ayant pas émis d'opposition, le Conseil à l'unanimité décide de donner une suite favorable à la demande d'installation d'une terrasse estivale dans ladite rue déposée par les propriétaires de l'hôtel-restaurant « Le Café de Paris » en remplacement de l'autorisation habituelle sur la place de l'hôtel de ville et aux conditions de sécurité et de circulation obligatoires énoncées par convention. Par ailleurs décision est prise de classer cette rue « semi-piétonne » qui induit légalement une priorité aux piétons.
- Avis favorable est donné quant à l'utilisation d'une partie de la salle commune du Camping de « La Lande » par la M.J.C. de Brassac.
- Suite à la demande de l'association « Football club de Brassac » d'aménager une partie de l'ancienne usine Veaute, le Conseil Municipal favorable sur le principe décide, avant d'engager plus en avant la discussion avec l'association, d'engager une réflexion globale quant au devenir de ce bâtiment. Une commission de travail est mise en place composée de Damien CROS, Marc DURAND, Jean-Claude GUIRAUD, Eric MAFFRE, Frédéric NERI et Jacques VIDAL.
- L'inauguration du parc est fixée au samedi 17 mai. La commission municipale d'animation est chargée d'organiser cette journée.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2003

- **Budget 2003** : Voir ci-contre

- **Subvention supplémentaire O.G.E.C. Année scolaire 2002 - 2003** : Le Conseil Municipal, comme convenu, lors de la séance du lundi 09 septembre 2002, vote une subvention supplémentaire de 3.000 euros à l'O.G.E.C. de l'école Présentation Notre Dame pour l'année scolaire 2002 - 2003.

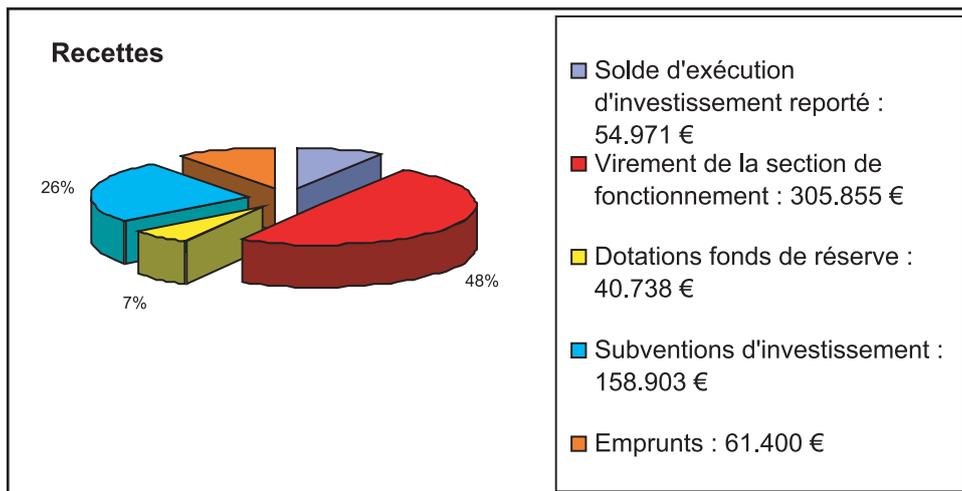
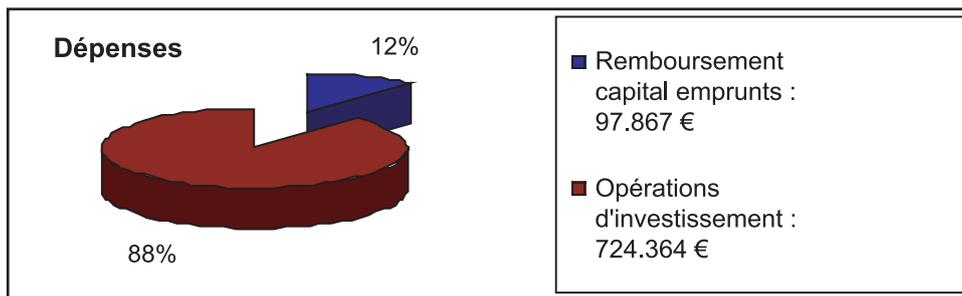
- **Travaux Restauration Registres Demande subvention de l'Etat**

Après avoir pris connaissance des devis relatifs à la reliure de certains registres de l'Etat Civil, des délibérations du Conseil Municipal, des arrêtés du Maire faisant suite à la visite de Madame le Directeur des Archives Départementales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, sollicite de la part de l'Etat une subvention la plus élevée possible pour réaliser tous ces travaux de restaurations.

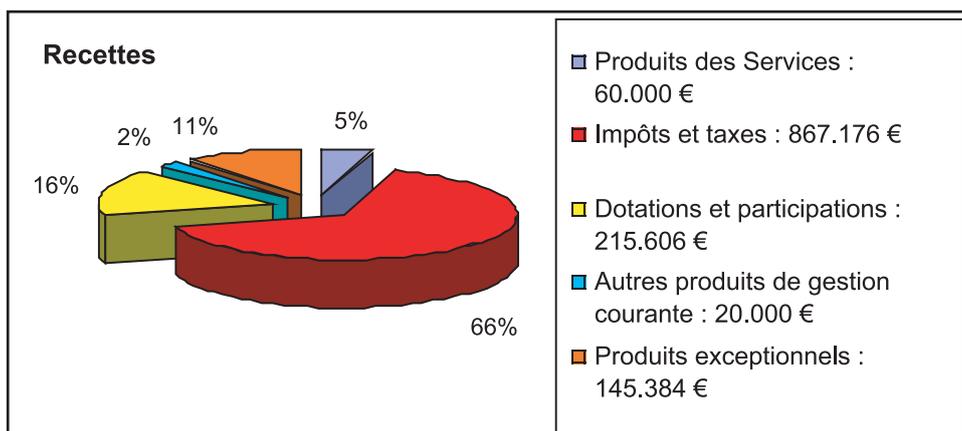
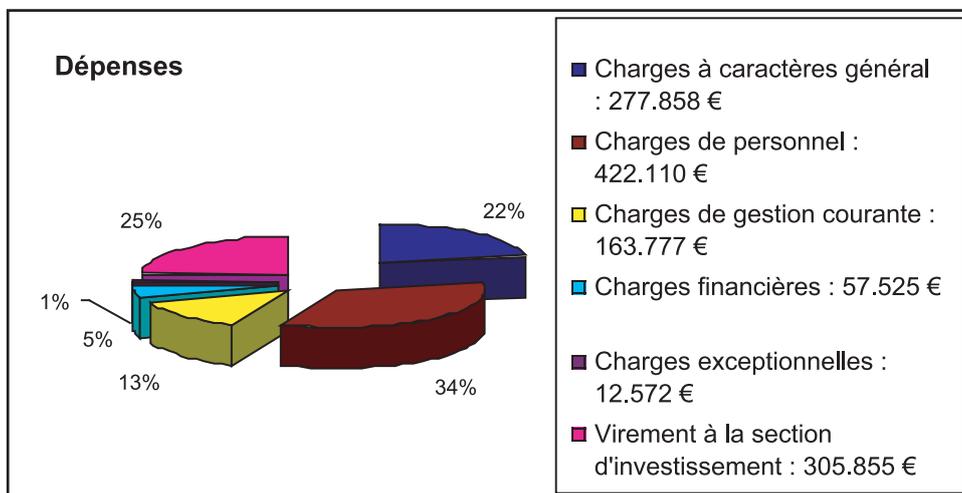
## CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 MAI 2003

### BUDGET 2003 : SECTION D'INVESTISSEMENT :



### SECTION DE FONCTIONNEMENT :



- **Adoption des nouveaux règlements** : Camping de la Lande (affiché sur place), Parc de la marquise (ci-joint), service de l'eau potable (disponible en mairie et joint à la prochaine facture).

- **Délibération** : pour appuyer la demande de Certificat d'Urbanisme déposé par GML pour l'extension de l'atelier relais de St Agnan.

- **Marché triennal d'électrification rurale** : dans le cadre du renouvellement du marché de travaux d'électrification rurale, adhésion de la commune au groupement de commandes N°9 et désignation de Damien Cros en qualité de membre titulaire et Jacques Vidal, membre suppléant de la commission d'appel d'offre.

- **Place St Blaise** : Après consultation de plusieurs entreprises, les travaux sont confiés à l'entreprise moins disante : SOLACO TP.

- **Emprunt Château d'eau** : 100 000 euros sont empruntés à la BPTA, organisme bancaire le mieux placé.

- **Travaux voirie** : dans le cadre du programme FAVIL 2003 et en collaboration avec la commune de Castelnau de Brassac, décision de réaliser la réfection des chemins de Penrieu.

- **Achat** : Décision d'acquiescer 6 grilles d'exposition pour la salle des pas perdus.

- **Ecole Louis Cavallès** : Reconstitution de la subvention Piscine pour l'année scolaire 2003-2004.

- **Travaux de réfection peintures** : école maternelle (salle polyvalente + hall) ; escalier (école primaire) ; préau et plafond (sanitaires extérieurs) ; salle de réunion mairie.

- **Illuminations Fêtes Noël + été** : Renouvellement partiel de matériel hors service (entreprise Pélissier).

# Programme animations été 2003 :

**Samedi 21 juin : Fête de la musique** : Apéro concert avec Philippe Rigal, Bal du Comité des Fêtes

**Mercredi 2 juillet** : Les rendez-vous de la Marquise : **Fête occitane**

**Jeudi 3 juillet** : Cinéma : **"Moi César, 10 ans 1/2"**

**Mercredi 9 juillet** : Les rendez-vous de la Marquise : **Soirée du rire**

**Samedi 12 juillet** : **Journée Pêche**

**Dimanche 13 juillet** : Feu d'artifice et Bal populaire

**Mardi 15 juillet** : Les rendez-vous de la Marquise : **Spectacle de Clowns**

**Mercredi 16 juillet** : Les rendez-vous de la Marquise :

**Conférence sur les verriers de la montagne**

**Samedi 19 juillet** : **Ronde pédestre forestière**

**Dimanche 20 juillet** : **Kermesse**

**Mercredi 23 juillet** : Cinéma : **"Rire et châtiments"**

**Dimanche 27 juillet** : **Vide grenier**

**Du 30 juillet au 4 août** : **Fêtes Générales (voir ci-contre)**

**Mardi 5 août** : Cinéma : **"Fanfan la Tulipe"**

**Samedi 9, dimanche 10 août** : **Marché des potiers**

**Mercredi 13 août** : Les rendez-vous de la Marquise :

**Mej Trio chante Brassens.**

**Dimanche 17 août** : **Foire aux produits du terroir**

**Jeudi 21 août** : Cinéma : **"Chicago"**

**Mardi 26 août** : **Grand Concert Classique au temple**

**Samedi 20 et dimanche 21 septembre** : **Journées du patrimoine**

**Dimanche 28 septembre** : **Virade de l'espoir**

**Dimanche 12 octobre** : **Fête de la Patate**



## Infos crèche

La crèche-halte-garderie sera fermée du lundi 28 juillet inclus au vendredi 22 août 2003.

Une tombola sera organisée lors d'un pique-nique avec tous les parents et amis de la crèche le samedi 5 juillet 2003 à 12 heures.

## Réseaux des écoles

Depuis la rentrée scolaire 2001-2002 existe entre les écoles publiques du secteur un réseau d'écoles.

Il a pour objectif de rompre l'isolement de nos petites classes en favorisant la communication et les échanges entre enfants à travers des rencontres sportives, des recherches sur un thème commun, des expos, le courrier électronique, la liaison avec le collège, entre enseignants en leur permettant de mutualiser leurs moyens et de travailler en équipe ; il favorise aussi l'accès à la culture en proposant aux élèves des spectacles variés (théâtre, cinéma, spectacle musical...), la création de productions à présenter aux autres ; il essaie enfin de prendre en compte les difficultés des élèves en diversifiant les activités, en développant l'entraide entre enseignants, en impliquant l'ensemble dans une dynamique de projet.

Ce sont ainsi 9 écoles publiques qui sont en réseau : Anglès, le Bez, Boissezon, Brassac, Cambounès, Castelnau de Brassac, St Pierre de Trivisy, St Salvy de la Balme, Vabre.

Un enseignant est mis à disposition du réseau à mi-temps pour en assurer la coordination, et c'est le collège qui prend en charge la gestion financière, le Conseil Général et les communes apportant leur concours financier.

Les enfants des différentes écoles ont réalisé une présentation de leur village et de leur école que vous pouvez consulter sur le site internet du réseau. Vous y trouverez aussi des photos des échanges sportifs et culturels qui ont eu lieu au cours des deux années scolaires.

Outre l'intérêt pédagogique indéniable, voilà un beau moyen d'enrichir nos enfants, de leur permettre une ouverture d'esprit et des relations à l'échelle d'un territoire déjà « intercommunal ».

Ce réseau porte un bien joli nom, celui du vent qui nous est si familier et colporte si bien les nouvelles : le vent d'autan.

Site internet : <http://www.ac-toulouse.fr/rer-ventdautan-81>

## Fêtes de Brassac :

**Mercredi 30 juillet** : ouverture, brouettes, grillades,

**Sangria Gratuite en Concert, Bodega**

**Jeudi 31 juillet** : Musique occitane, Spectacle enfants, Tapas de la Peña,

**Goulamas K en concert, Disco...**

**Vendredi 1<sup>er</sup> août** : Petit creux, brouettes, sardinade banda, retraite aux flambeaux, Grande Nuit Celtique avec un groupe Irlandais **«Gartloney Rats»** et un groupe breton **«Gwen Lann»**.

**Samedi 2 août** : Randonnée pédestre, Tir à la corde, Concert Blues, Brasucade, Banda La Txunga, Serpillière, Jeux, Apéro concert, Repas au Griffoul. Grand Concert avec **Hippocampe, Les Flagrants Délires.**

**Dimanche 3 août** : Banda de Lacaune, Apéro Concert, Absurdochars, Apéro Country avec Rockincher, repas Bodega des filles, Feu d'Artifice sur l'Agoût (nouvelle formule), Grand Concert avec

**Sustraia et Shanghai.**

**Lundi 4 août** : Lâcher de truites, Brouettes, Pétanque, Paella, Bodega de l'entonnoir, Embrasement du pont vieux, Bal de clôture avec l'orchestre

**Claude Mala.**

## Infos Centre de Loisirs

Au cours de l'été, le centre de loisirs géré par l'association Familles Rurales ouvrira ses portes dans les locaux de l'école Louis Cavaillès du 30 juin au 25 juillet 2003.

Deux camps seront organisés au centre équestre de Noailhac.

Diverses sorties sont prévues : Archipel, Aquaval, ballade en péniche sur le canal à Toulouse, etc... Un accueil et des activités particulières seront réservées aux adolescents.

Le vendredi 4 juillet, une rencontre parents, enfants, animateurs aura lieu autour d'un repas festif animé par le groupe de musique : « Gerry Joe Weise ».

# En bref

**Le village de vacances du Camboussel** est désormais un lieu privé. On doit y respecter l'intimité des estivants et des propriétaires.

**Tableau d'honneur :**

Juniors Rugby : Champions de France Danet.  
Féminines Football : Finalistes coupe du Tarn.  
Boule Lyonnaise : Yolande Diez, championne du Tarn.  
VTT UNSS : Médaille de Bronze, Championnat de France  
Badminton UNSS : Champion d'académie

**Le rond point du Collège et Stop rue du Moulin :** ce ne sont pas des aménagements d'agrément, ils doivent être respectés comme toutes prescriptions du code de la route !

**Parc de la Marquise :** Lorsque les salles du château sont loués, il est demandé au public d'accéder au parc par l'entrée située route de Sarrazy.

**22 juin 2003, journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe ...**

Lorsque l'on vous pose la question "Etes-vous pour le don d'organes ?" 90% d'entre vous disent OUI, mais vous n'êtes que 24% à l'avoir dit à votre famille (sondage Louis Harris 2002).

Or, pour les malades en attente de greffe, votre avis compte plus que tout, alors faites connaître votre position à vos proches.

Quand une personne mineure décède, seuls ses parents sont autorisés à consentir, par écrit, au prélèvement de ses organes et tissus. Si, lors du

décès, le médecin n'a pas eu le moyen de connaître votre décision (port d'une carte de don ou, au contraire, inscription sur le Registre National des Refus), il devra s'efforcer de recueillir le témoignage de votre volonté auprès de votre famille. Prenez, de votre vivant, une décision. Votre famille n'aura pas à effectuer elle-même ce choix à votre place. Choisir au nom du défunt est difficile et douloureux. Pour vous procurer une carte de donneur ou un formulaire d'inscription sur le Registre National des Refus, composez le 0800 20 22 24 (numéro vert, appel gratuit)

**La MJC section randonnée recrute !**

En échange d'une participation au balisage, aux randonnées et à leur préparation, la MJC offre à tout bénévole, la possibilité de participer gratuitement aux stages de formation en vue d'obtenir le brevet fédéral d'animateur et d'accompagnateur en moyenne montagne. Seule condition : avoir plus de 18 ans. Renseignements au 05 63 74 57 06 (Tony).

**Château d'eau (photo ci-contre):** Les travaux sont terminés pour le réservoir. Les travaux pour les réseaux continuent.



## Règlement du parc du château de la Marquise :

### I) PÉRIODES D'OUVERTURE :

- ◆ Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril :
  - Du lundi au Vendredi : de 8 h 00 à 17 h 00.
  - Samedi, Dimanche et jours fériés : en continu.
- ◆ Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre :
  - Ouverture en continue. (extinction de l'éclairage à 23 h 00).

### II) RÈGLEMENT :

Le Parc est interdit à tous les animaux domestiques, même tenus en laisse ;  
L'accès du Parc est interdit aux vélos, cyclomoteurs, motos, autos, rollers, skates, ... ;  
Les jeux pour enfants seront utilisés sous l'entière responsabilité des parents ou accompagnateurs ;  
Respectez la propreté des lieux en utilisant les poubelles mises à votre disposition et les WC extérieurs ;  
Respectez les plantations de fleurs, les végétaux et les pelouses ;  
Le feu et le camping sont interdits dans l'enceinte du Parc ;  
Jouer dans le ruisseau est interdit ;  
Tout contrevenant à ce règlement s'expose à des poursuites et engage sa responsabilité civile.  
Lorsque les salles sont occupées, l'accès au Parc s'effectuera obligatoirement par la route de Sarrazy ;  
La Mairie se réserve le droit d'interdire l'accès au Parc en fonction de circonstances particulières (conditions météorologiques, spectacles...).



Essayez de découvrir  
l'origine de ce détail brassagais...  
La solution au prochain numéro

NOUS  
SOMMES  
en

EX - P R E S S E

1  
9  
6  
2

## BRASSAC

Ils préparent les fêtes du mois d'août



Dans un peu moins d'un mois, notre charmante cité de Brassac sera en fête. Depuis plusieurs semaines, un groupe de personnes dévouées, tenaces et inlassables, mettent au point un programme de choix, qui, comme tous les ans, attirera un nombreux public. On parle d'un grand orchestre de Perpignan, d'une société de cors de chasse et d'un magnifique feu d'artifice sur l'Agout, mais n'anticipons pas. On voit, sur notre photo, quelques membres du Comité des fêtes au travail pour mettre au point le programme des grandes fêtes générales.

(Photo Studio J.-P. Beauté)

## L'Octogone

FORA-TEXT (tirat de LOISA PAULIN)  
DIREM PAS A LA NOSTRA NENA !!!

Direm pas à la nòstre nèna  
Que i tant d'estèlas al cèl...  
Volrià pas mai clutar son èl.  
Direm pas à la nòstre nèna  
Que i tant d'estèlas al cèl !

Direm pas à la nòstre nèna  
Qu'amont-naut cantan los aucèls :

Volrià pas mai clutar los èls.  
Direm pas à la nòstre nèna  
Qu'amont-naut cantan los aucèls !  
Direm pas à la nòstre nèna  
Qu'en ça-val nos cal tant plorar...  
Se volrià pas desrevelhar !  
Direm pas à la nòstre nèna  
Qu'en ça-val nos cal tant plorar.

Mas direm à la nòstra nèna  
Que canta coma los aucèls...  
Que nòstre cèl es dins sons èls !  
È que se vòl dormir, la nèna  
La farem reina d'els angèls !!!

LOISA PAULIN

	ORDURES MÉNAGÈRES		TRI SÉLECTIF
<b>TYPE DE COLLECTE</b>	Porte à porte	Containers individuels	Propres et secs voir bulletin communauté de communes
<b>ACTUELLEMENT</b>	LUNDI MERCREDI VENDREDI	LUNDI VENDREDI	—
<b>A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET</b>	LUNDI VENDREDI	LUNDI	—
<b>A PARTIR DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE</b>	LUNDI VENDREDI	LUNDI	MERCREDI

### Modifications à partir du 1<sup>er</sup> juillet :

- Modification en raison du gabarit des nouveaux camions (suppression du porte à porte) :
  - A La fusarié : container placé à côté du lavoir de Lafusarié bas.
  - Au Chemin de la prade : container placé à côté du transformateur.
- Aménagement d'espaces propreté (suppression du porte à porte) :
  - Place Castelnau : container placé à côté des toilettes publiques et du récup-verre.
  - Place St Blaise : container placé à côté du récup-verre.